



QUOTIDIEN
ENVIRONNEMENT

DÉCRYPTEZ VOS FACTURES

eau et assainissement

Vous venez de recevoir une facture d'eau et/ou d'assainissement et vous souhaitez comprendre à quoi correspond chacune des lignes ? L'Agglo vous explique ce document (qui peut varier selon votre situation).

1

Redevance eau potable

Prix des services liés à la production et à la distribution* (prélèvement, traitement, contrôle, stockage de l'eau, entretien des réseaux et service client).

Cette redevance peut comporter une part fixe (abonnement) et une part variable (selon les volumes d'eau consommés). Ces volumes sont déterminés à partir des relevés d'index sur des compteurs d'eau.

*Une part de la redevance est destinée au « producteur » d'eau qui gère la partie production, le traitement, le stockage de l'eau potable, ainsi que la protection du point de prélèvement. L'autre part correspond à celle du « distributeur » d'eau qui assure le transport et la distribution de l'eau aux usagers.

du 30/05/2023

Point de consommation N° série compteur Diam. Relevé le 28/04/2023 Ancien index 185 Index déposé Index rempli 233 Nouvel index 233 Conso. en m3 48

Consommation totale relevée 48

Consommation facturée (m3)		Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
1	Part fixe eau			131,83	7,26	139,19
2	Redevance eau	118	53,00000	17,13	0,94 (5,5%)	18,07
3	Redevance eau	20	2,18000	43,60	2,40 (5,5%)	46,00
	FSIAREP	28	2,42000	67,76	3,73 (5,5%)	71,49
	FSIAREP	20	0,07000	1,40	0,08 (5,5%)	1,48
	FSIAREP	28	0,07300	2,04	0,11 (5,5%)	2,15
				69,25	6,93	76,18
Collecte des eaux usées						
	Part Fixe Assainissement	118	32,00000	0,34	0,03 (10%)	0,37
	Redevance Assainissement	20	1,38750	27,75	2,78 (10%)	30,53
	Redevance Assainissement	28	1,47000	41,16	4,12 (10%)	45,28
				27,12	1,90	29,02
	Organismes publics	20	0,18500	3,70	0,37 (10%)	4,07
	Redevance Modernisation des Réseaux	28	0,18500	5,18	0,52 (10%)	5,70
	Redevance Modernisation des Réseaux	20	0,38000	7,60	0,42 (5,5%)	8,02
	Redevance Modernisation des Réseaux	28	0,38000	10,64	0,59 (5,5%)	11,23
	Redevance pollution			228,30	16,09	244,39
				228,30	16,09	244,39

VOIES DE RECOURS

INFORMATIONS LEGALES

INFORMATIONS LIEES A VOTRE PENALITE

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE ?

REGIE DE RELEVÉS EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF CA DU PAYS DE DREUX 4 rue de la République 28100 DREUX

à savoir

Pour certaines communes, la gestion de l'eau et/ou de l'assainissement peut être confiée à un délégataire. Alors, figure sur la facture deux parts : celle du délégataire et celle de la collectivité.

2

Redevance assainissement

Uniquement si vous êtes desservis par un réseau d'assainissement collectif

Elle participe au financement des installations (réseaux, stations d'épuration qui traitent les eaux usées) et à leur entretien.

Elle comprend une part variable (volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution d'eau potable ou sur toute autre source) et, éventuellement, une part fixe.

3

Autres redevances

En application de la loi sur l'Eau du 30 décembre 2006, les factures distinguent la redevance « Lutte contre la pollution des eaux », qui concerne tous les abonnés de l'eau potable, et celle de « Modernisation des réseaux de collecte », qui ne concerne que les abonnés raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif, et versée à l'Agence de l'Eau.

Le Département de l'Eure-et-Loir peut également prélever une redevance sur les communes avec lesquelles celui-ci a conclu une convention, le FSIAREP (Fonds de Solidarité à l'Interconnexion et à l'Amélioration des réseaux d'Eau potable).

Ces redevances obligatoires permettent l'obtention de subventions nécessaires aux travaux.

Faire aux questions

► La redevance d'assainissement peut-elle m'être facturée alors que mon habitation n'est pas raccordée au réseau collectif ?

Conformément au règlement de la collectivité, lorsque le réseau public d'assainissement collectif existe dans votre rue et que votre habitation peut y être raccordée, une somme équivalente à la redevance d'assainissement vous est facturée.

► Quelles conséquences si je ne me raccorde pas au réseau collectif ?

En cas de non-respect du délai octroyé pour un raccordement ou suite à un relevé d'anomalies dans le cadre d'un contrôle, le doublement de la redevance assainissement est appliqué sur la facture d'eau sous la formulation « pénalités pour absence/pour anomalie de raccordement ».

► Pourquoi deux montants différents pour les redevances eau comme assainissement sur ma facture ?

Les tarifs actualisés annuellement entrent en vigueur au 1^{er} janvier. La relève des index des compteurs n'étant pas effectuée à la même période, la facturation prend en compte les deux tarifs, appliqués au prorata des volumes.